

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 SEPTEMBRE 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 15 septembre 2025 à 18 h à l'Hôtel de ville d'Ivry-sur-le-Lac situé au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac. La séance se tient par visioconférence et en présentiel, elle est enregistrée et sera diffusée sur le site web de la municipalité.

Étaient présents : Le maire, monsieur André Ibghy, les conseillères mesdames Julia Bourke, Gabriela Opas et Julia-Ann Wilkins et les conseillers messieurs Maxime Arcand, Jean-Pierre Charrette et David Lisbona.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur André Ibghy.

Était aussi présente : madame Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur André Ibghy ouvre la séance et constate le quorum à 18 heures 05 minutes

- 2025-09-090**
- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Il est proposé par le conseiller, monsieur Jean-Pierre Charette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.
 - 2. DÉCLARATIONS DES ÉLUS**
 - 3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 août 2025 ;
 - 4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR**
 - 5. ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE**
 - 5.1** Acceptation des rapports des salaires, des achats, des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois d'août 2025 ;
 - 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 7. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX**
 - 8. ENVIRONNEMENT**
 - 8.1** Adhésion au regroupement de l'union des municipalités du Québec (UMQ) via la MRC des Laurentides afin de procéder à des soumissions et à l'octroi de contrat en matière de gestion des matières résiduelles ;
 - 9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - 9.1** Rapport du président du Comité consultatif en urbanisme ;
 - 9.2** Dépôt de la liste des permis du 1^{er} au 31 août 2025 ;
 - 10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
 - 11. PROJET SPÉCIAUX**
 - 12. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 SEPTEMBRE 2025

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. DÉCLARATION DES ÉLUS

3. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-09-091 3.1 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2025

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 18 août 2025.

4. PÉRIODE DE QUESTION PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR L'ORDRE DU JOUR

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

5.- ADMINISTRATION ET CORRESPONDANCE

2025-09-092 5.1 ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS D'AOÛT 2025

FONDS D'ADMINISTRATION 2025	
DÉBOURSÉS (incompressibles)	
SALAIRS	
Salaires nets	28 947.92 \$
Déboursés par paiement direct (D.A.S)	15 993.80 \$
SQ	130 541.00 \$
Assurances responsabilité	27 585.72 \$
Assurances véhicule	832.76 \$
Quote part MRC des Laurentides	17 522.00 \$
ACHATS	39 550.75 \$ \$
Total achats et déboursés	260 973.95 \$
IMMOBILISATIONS	
ANNÉE 2025	
Plan et devis chemin du Lac de la Grise	17 790.13 \$
Hôtel de ville	318.11 \$
Clôture parc sud	2 354.90 \$
Total des dépenses des immobilisations	20 463.14 \$
TOTAL	281 437.09 \$

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur David Lisbona

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois d'août 2025.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 SEPTEMBRE 2025

7. TRAVAUX PUBLICS ET GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

8. ENVIRONNEMENT

2025-05-093

8.1 ADHÉSION AU REGROUPEMENT DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) VIA LA MRC DES LAURENTIDES AFIN DE PROCÉDER À DES SOUMISSIONS ET À L'OCTROI DE CONTRAT EN MATIÈRE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac a compétence en matière de collecte et transport des matières résiduelles sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC des Laurentides a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) afin de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, les documents d'appel d'offres requis pour un achat regroupé de mini-bacs de cuisine, de pièces de rechange et de bacs roulants pour la collecte des matières résiduelles;

ATTENDU QUE ce regroupement d'achat est applicable pour l'exercice financier 2026;

ATTENDU les dispositions prévues aux articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19) et 14.7.1 du *Code municipal du Québec* (chapitre C-27.1);

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac par l'entremise de la MRC des Laurentides, de participer à cet achat regroupé;

ATTENDU QUE le processus contractuel est assujetti au *Règlement 26 sur la gestion contractuelle de l'Union des municipalités du Québec pour ses ententes de regroupement*;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Maxime Arcand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil :

QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac informe la MRC des Laurentides de son intention de participer et d'adhérer, par son entremise, au regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) visant l'achat de mini-bacs de cuisine, de pièces de rechange et de bacs roulants de 240 et 360 litres pour la collecte des matières résiduelles;

QUE la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac s'engage à fournir, dans les délais fixés, à la MRC des Laurentides ou à l'UMQ, le cas échéant, toute information requise dans le cadre de la préparation et la mise en œuvre des appels d'offres, dont la liste représentant le plus fidèlement ses besoins réels anticipés ainsi que les fiches techniques d'inscription demandées par l'UMQ;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur;

QUE si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac s'engage à procéder à l'achat des produits qu'elle a inscrit, selon les quantités minimales déterminées et autres conditions contractuelles;

ET

2022417

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC**

SÉANCE ORDINAIRE 15 SEPTEMBRE 2025

QUE madame Marie-France Matteau, directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile à la présente résolution.

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

9.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMUNITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Dépôt

9.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1^{ER} AU 31 AOÛT 2025

La liste de tous les permis émis du 1^{er} au 31 août 2025 est déposée.

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Aucun sujet sous cette rubrique

11. PROJETS SPÉCIAUX

Aucun sujet sous cette rubrique

12. SUJET D'INTÉRÊT PUBLIC

Aucun sujet sous cette rubrique

13. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

CERTIFICAT DE LA CERTIFICAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Ivry-sur-le-Lac ce 15 septembre 2025.

2025-09-094

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

L'ordre du jour étant épousé, il est proposé la conseillère, madame Julia-Ann Wilkins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil de lever la séance ordinaire à 18 heures 35 minutes.

(original signé)

André Ibghy
Maire

(original signé)

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière-trésorière